

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA Fitiavana- Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'ANTSIRABE -VAKINANKARATRA

ATTESTATION DE DIPLOME DE LICENCE

Le Directeur de l'Institut d'Enseignement Supérieur d'Antsirabe – Vakinankaratra atteste que :

RAVELOMANANTSOA Rijanirina

Né(e) le : 16 Février 2001 à Antsirabe

a acquis les crédits nécessaires pour l'obtention du diplôme de LICENCE,

DOMAINE : SCIENCES DE L'INGENIEUR

MENTION: TELECOMMUNICATION

PARCOURS: RADIOCOMMUNICATION

SESSION DU: 14 Septembre 2023

ANNEE UNIVERSITAIRE: 2022-2023

MENTION: ASSEZ BIEN

1 5 MARS 2024 COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

Chef du Service de la Scolarité

H.P. Olivier

Fait à Antsirabe, le 1 4 DEC 2023

Le Directeus de l'IES-AV

ANTSONAMENAINARIVONY Qoogámandimby Municé de Conférences

AVIS TRES IMPORTANT

L'intéressé(e) ne devra en aucun cas se dessaisir de la présente attestation pour les deux raisons suivantes :

- Il est interdit de lui délivrer un second exemplaire (application de la circulaire ministérielle du 09 septembre 1953);
- Cet exemplaire dont la validité est de douze mois, devra être restitué lors de la remise du diplôme définitif.

Pour justifier de son grade, l'intéressé(e) doit faire des copies de cette attestation et les faire certifiées conformes à l'original au Bureau de la Scolarité de l'Institut d'Enseignement Supérieur d'Antsirabe - Vakinankaratra.

En cas d'erreur, retourner la présente pour rectification.